

DECRET N° 2013-76 DU 19 FEVRIER 2013

modifiant le décret n°2011-262 du 02 avril 2011 portant nomination des membres du Conseil d'Administration du Centre de Perfectionnement et d'Assistance en Gestion.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2012-357 du 12 octobre 2012 portant Composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure- type des Ministères ;
- Vu** le décret n°2012-545 du 17 décembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises ;
- Vu** le décret n° 2010-136 du 28 avril 2010 portant attributions, organisation et fonctionnement du Centre de Perfectionnement et d'Assistance en Gestion ;
- Vu** le décret n°2011-262 du 02 avril 2011 portant nomination des membres du Conseil d'Administration du Centre de Perfectionnement et d'Assistance en Gestion (CEPAG) ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Industrie, du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 16 janvier 2013.

Ly

cto

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont et demeurent abrogées seulement en ce qui concerne Monsieur **Gustave HOUNSAH**, les dispositions du décret n°2011-262 du 02 avril 2011 portant nomination des membres du Conseil d'Administration du Centre de Perfectionnement et d'Assistance en Gestion (CEPAG).

Article 2 : Monsieur **SABI BOUM Djoulé** est nommé membre du Conseil d'Administration du Centre de Perfectionnement et d'Assistance en Gestion (CEPAG).

Article 3 : Monsieur **SABI BOUM Djoulé**, représentant du Ministre de l'Industrie, du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises, est nommé Président du Conseil d'Administration du Centre de Perfectionnement et d'Assistance en Gestion (CEPAG).

Article 4 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 19 fevrier 2013

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr. Boni YAYI

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action
Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques,
du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,

Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,

Le Ministre de l'Industrie, du Commerce,
des Petites et Moyennes Entreprises,

Jonas GBIAN

Sofiatou ONIFADE BABA MOUSSA